

Les chiffres clés



	Au 31/07/14	Au 31/07/15	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	1 078	984	↓8,7%
JDI (MLVA)	1 636	1 700	↑3,9%

## FORMATION :

### - Challans : ouverture d'une formation d'aides-soignants

Depuis septembre 2015, le lycée professionnel Couzinet à Challans a ouvert son Institut de formation d'aides soignants (Ifas). 52 futurs aides soignants y sont ainsi formés. L'Ifas dispose notamment de deux chambres reconstituées (une médicalisée et une à domicile). Avec l'intervention d'experts en santé, "l'objectif est de former des personnes en prise directe avec leur futur milieu professionnel".

Région Pays de la Loire, 11/09/2015

### - Aide à domicile : la POEC, ça marche pour l'emploi

Dans les Pays de la Loire, la Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) est mise en œuvre depuis 2012. Dans le secteur de l'aide à domicile, les résultats sont plutôt encourageants.



La Préparation opérationnelle à l'emploi collective répond à un besoin de recrutement et de formation identifié par une branche professionnelle. Ces problématiques se retrouvent dans le secteur de l'aide à domicile. Dans les Pays de la Loire, Uniformation, Organisme paritaire collecteur agréé (Opca), finance avec l'aide du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) les formations nécessaires pour faciliter les recrutements.

La POEC répond aux difficultés de recrutement

Dans la région, depuis 2012, la POEC permet de pallier les difficultés de recrutement dans la branche de l'aide à domicile. Le manque de formation initiale dans le secteur en est une des causes principales, mais aussi les départs à la retraite et le turn-over. Cette préparation collective consiste en une formation modulaire qualifiante qui permet à un demandeur d'emploi de se former préalablement à sa prise de fonction dans le secteur de l'aide à domicile. La formation dure 2 mois environ et prépare aux Certificats de compétences professionnelles (CCP) 1 et 3 du titre Assistant de vie aux familles, avec un stage de 2 semaines en entreprise.

350 stagiaires ont pu être formés

À ce jour, les 33 sessions qui ont été organisées dans les Pays de la Loire depuis 2012 ont permis de former plus de 350 stagiaires.

Pour les sessions 2012, 2013 et 2014, dans les 6 mois qui ont suivi la fin de la formation, 62 % des stagiaires ayant confirmé leur intérêt pour ce métier étaient en CDI ou CDD de plus de 6 mois et 75 % étaient en emploi si on inclut les CDD de moins de 6 mois. Côté employeurs, c'est la satisfaction, le dispositif leur permet de recruter des personnes formées et motivées. Ces résultats positifs confortent le partenariat mis en place entre Uniformation, Pôle emploi, les organismes de formation sélectionnés après appel d'offres, les employeurs de la branche et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

Tout sur les POEC dans la région sur [orientation-paysdelaloire.fr](http://orientation-paysdelaloire.fr)

Carif-Oref des Pays de la Loire, septembre 2015

- **Pays de la Loire : 20 000 chômeurs attendus sur des actions de formation en 2015-2016**

Pour la rentrée 2015, la Région Pays de la Loire affiche ses priorités en matière de formation. Ainsi, en matière d'apprentissage, plusieurs mesures sont engagées : l'aide TPE jeunes apprentis (prise en charge de la rémunération et des charges pour l'embauche d'un apprenti mineur pour les entreprises de moins de 11 salariés), l'aide au recrutement de nouveaux apprentis, le maintien de l'intervention financière auprès des Centres de formation d'apprentis (CFA), l'accompagnement des jeunes par les CFA dans la recherche d'un contrat et l'ouverture de 50 nouvelles formations à la rentrée. Concernant le décrochage scolaire, on compte désormais 16 Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) réparties sur le territoire. Un appel à projets sur l'accompagnement préventif du décrochage scolaire et la rupture de contrat d'apprentissage est lancé en direction des lycées et CFA. Par ailleurs, l'offre de formations sanitaires et sociales se développe avec l'ouverture de deux sections d'aides-soignants à Challans et à Cholet ainsi qu'une antenne de l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) de Cholet à Beaupréau. En ce qui concerne la formation professionnelle continue, plus de 20 000 demandeurs d'emploi sont attendus en 2015-2016 sur les quatre objectifs : "je m'oriente, je me prépare", "j'acquiers ou je développe des compétences clés", "je me qualifie", "je crée ou je reprends une entreprise". En réponse aux besoins de l'économie et des territoires, la rentrée 2015 se caractérise par une augmentation importante des places de formation dans les secteurs de l'industrie (+ 45 % par rapport à l'année passée), le numérique (+ 55 %) et les transports/logistique (+ 26 %).

*LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION N°2432 (3 septembre 2015)*

- **Les Mooc de Pôle emploi : inscriptions en septembre**

Pôle emploi met à disposition ses Mooc. Un sigle anglo-saxon qui désigne des Massive open online course. Ce mot rentré à présent dans le vocabulaire commun désigne des formations en ligne ouvertes à tous.



Construire son projet professionnel, Organiser sa recherche d'emploi, trouver et sélectionner les offres, Réussir son CV et sa lettre de candidature, Réussir l'entretien d'embauche et relancer l'employeur : voici les 4 Mooc mis à disposition par Pôle emploi.

Comment ça marche ?

Pour suivre un Mooc de Pôle emploi, il suffit de s'inscrire en ligne <https://mooc-pole-emploi.fr/register> puis de se laisser guider. L'inscription à la plateforme donne accès à tous les Mooc, au fur et à mesure de leur diffusion.

L'ouverture des inscriptions a lieu le 7 septembre et les deux premiers Mooc démarrent le 21 septembre pour se terminer le 19 octobre. Les deux suivants démarreront le 28 septembre et s'achèveront le 26 octobre. La personne en recherche d'emploi ou en reconversion pourra réutiliser les méthodes proposées tout au long de son parcours professionnel.

Les formateurs en ligne sont des experts de Pôle emploi et sont également accompagnés d'intervenants extérieurs de grandes entreprises.

[Découvrir les Mooc de Pôle emploi](#)

*Carif-Oref des Pays de la Loire, septembre 2015*

- **CEP, CPF, VAE : la Région Pays de la Loire acte le déploiement des dispositifs avec Pôle emploi, le Coparef et le FPSPP**

La mise en œuvre du Service public régional de l'orientation (SPRO), du Conseil en évolution professionnelle (CEP) et du Compte personnel de formation (CPF) se traduit dans les Pays de la Loire par la signature de trois conventions, approuvées lors de la commission permanente du Conseil régional le 6 juillet 2015 : une entre la Région Pays de la Loire et Pôle emploi, une autre entre la Région et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), et une troisième convention entre la Région, le FPSPP, le Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation (Coparef) et Pôle emploi. Ces conventions ont pour objet d'éclairer le rôle de chacun et permettent d'acter une organisation, notamment concernant le CPF, dont les 100 premières heures seront financées par les partenaires sociaux. Chaque demandeur d'emploi qui mobilisera son CPF pour une formation ou une VAE se verra allouer jusqu'à 900 euros par le FPSPP.

*AEF N°505802 (27 août 2015)*

- **CPF : Opcalim prévoit un abondement et une prise en charge à 100 % des coûts pédagogiques pour certaines formations**

L'Organisme paritaire collecteur agréé (Opca) des industries alimentaires et de la coopération agricole, Opcalim, a décidé, pour l'année 2015, de financer à 100 % les coûts pédagogiques des actions liées au Compte personnel de formation (CPF) inscrites dans les listes "secteur alimentaire" et de la liste nationale élaborée par le Conseil paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copanef). Il propose par ailleurs un abondement en heures CPF pour "financer la totalité de la formation sur l'enveloppe CPF en cas d'insuffisance d'heures sur le compte du titulaire" (jusqu'à 15 000 euros ; au-delà, le dossier sera soumis à la décision du bureau de l'Opca).

*AEF N°504804 (27 juillet 2015)*

- **L'ARF et l'État vont coopérer pour mieux lutter contre le décrochage scolaire**

Le 29 juillet 2015, les représentants de l'État et des Régions (Association des Régions de France -ARF-) ont signé un accord visant à renforcer la coopération des actions de lutte contre le décrochage scolaire. Les signataires s'engagent à concourir à des objectifs communs pour traduire de manière opérationnelle la politique de lutte contre le décrochage des jeunes. La stratégie interministérielle sera présentée au Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop) où y seront débattues les grandes orientations prioritaires et le cadre global du partenariat en concertation avec les Comités régionaux (Crefop). Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs "constituent l'outil de coordination de l'ensemble des acteurs locaux intervenant sur les phases de repérage, d'accompagnement et de suivi de jeunes ayant quitté le système de formation sans diplôme ni qualification". La carte des plateformes, la désignation des responsables de ces plateformes, la fixation d'objectifs chiffrés, les ressources, l'évaluation des dispositifs et les modalités de pilotage et d'articulation seront décidées au niveau régional. L'objectif global est de diviser par deux le nombre de jeunes sortant sans qualification ou sans diplôme du système scolaire d'ici 2017.

*LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION N°2428 (30 juillet 2015)*

**ORIENTATION :**

- **Décrochage : le service "Reviens te former" a reçu près de 7 000 demandes en quatre mois**

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a déclaré, le 24 septembre 2015 lors d'une visite au salon Jeunes d'avenirs, que la plate-forme internet du service "Reviens te former" est très consultée avec 200 000 visites et près de 7 000 jeunes ayant demandé à être rappelés, depuis son lancement en mai 2015. Sur les 6 918 demandes traitées par ce service, 3 254 ont donné lieu à un rendez-vous fixé avec un référent chargé d'élaborer un projet de formation avec le jeune décrocheur. Le ministère de l'Éducation nationale veut améliorer plusieurs points du dispositif, qui propose à ceux qui ont quitté le système sans qualification un droit de retour en formation : la formation dispensée aux professionnels qui répondent aux décrocheurs, leur profil et la phase d'analyse des demandes.

*AEF N°507418 (24 septembre 2015)*

- **Contre le "décrochage" scolaire, une action de longue haleine**

Dans les Pays de la Loire, les décrocheurs représentent 9 % des 18-24 ans (27 000 décrocheurs en 2014). Cette proportion est moindre que la moyenne nationale. Dans les Pays de la Loire, la mobilisation prend plusieurs formes : la prévention en milieu scolaire via le Programme d'actions éducatives (PAE) favorisant de nouvelles approches pédagogiques, le repérage, au sein des établissements, des élèves manifestant les premiers signes de décrochage et la mise en place d'accompagnements individuels (actions de prévention du décrochage mises en place par la Région, financement de projets innovants), l'animation par la Région d'un réseau de 16 Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs -Psad- (3 800 jeunes ont été accompagnés par ces plateformes en 2014-2015 et 1 sur 5 sont revenus en formation) et enfin, la mise à disposition de places pour les décrocheurs en Centres de formation d'apprentis (CFA).

*Région Pays de la Loire, 04/09/2015*

- **Pour la réussite de tous les jeunes : les actions pour lutter contre le décrochage scolaire**

Dans les Pays de la Loire, le taux d'abandon scolaire atteignait 9 % en 2011, soit un chiffre inférieur à l'objectif national (10 % d'ici 2020). Pour autant, cela représente 27 000 jeunes dans la région et de nombreux territoires ruraux périphériques enregistrent des taux d'abandon supérieurs à 11 %.

Pour lutter contre le décrochage scolaire, la Région et l'État ont signé une convention en 2015 avec pour objectif d'optimiser le repérage des décrocheurs, de renforcer la qualité des solutions offertes aux décrocheurs et d'améliorer le suivi de la prise en charge des jeunes sortant de formation initiale sans qualification ou certification professionnelle.

L'Académie de Nantes s'est dotée, à la rentrée 2015 d'un plan académique de lutte contre le décrochage scolaire qui repose sur trois axes : piloter, former et agir. Il permet à chaque acteur à tous les niveaux de référencer sa pratique au regard du "corpus académique" s'appuyant sur quatre piliers : le jeune, la classe, la famille et l'établissement. En amont ce plan se décline en deux niveaux d'action : prévenir le décrochage et intervenir dès les premiers signes. Parallèlement, un appel à projets biannuel est lancé pour "aider à innover".

Dans la région, la prise en charge du décrochage s'appuie sur 16 Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (Psad) qui regroupent les acteurs des réseaux de formation initiale et des réseaux d'accueil et d'accompagnement des jeunes décrocheurs. En amont, chaque établissement de l'Éducation nationale dispose d'un "référé décrochage" qui organise le recensement et coordonne la prévention. Parallèlement les conseillers d'orientation psychologues participent au recensement et contribuent à la réalisation d'un diagnostic des situations. Les Centres d'information et d'orientation (CIO), les Missions locales et la Mission insertion jeunes de l'enseignement catholique (Mijec) font également état des situations rencontrées. Tout jeune "décroché" identifié voit sa situation individuelle analysée au sein de la Psad. Le retour en formation se fait sous différentes formes (scolaire, par apprentissage, professionnelle ou continue) en fonction du profil de chaque jeune (Éducation nationale ou Mission locale).

Sur la période 2014-2015, les Psad ont traité 3 768 situations. Pour 91 % des cas, le repérage a été réalisé grâce au partenariat (CIO, Mission locale) à partir d'une démarche volontaire du jeune. Le diagnostic et l'accueil ont été assurés à 65 % par les CIO et à 23 % par les Missions locales. 67 % des jeunes vus en Psad provenaient d'établissements publics ou privés sous contrat de l'Éducation nationale, 10 % de l'enseignement agricole et 10 % des Centres de formation d'apprentis (CFA). 29 % étaient en 1<sup>ère</sup> année de CAP ou de bac pro, 20 % étaient en 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>.

Au vu des résultats, des pistes d'amélioration sont identifiées : sur la prévention et l'intervention (favoriser le travail interdisciplinaire et faciliter la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques au sein d'un réseau d'acteurs régionaux) et sur la remédiation (mobiliser, adapter et généraliser les dispositifs pour les jeunes en lien avec la Protection judiciaire de la jeunesse -PJJ-, les Conseils départementaux et l'offre de formation régionale de formation continue, concevoir un dispositif adapté aux jeunes allophones avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration -Ofii-, mobiliser les services sociaux départementaux et locaux sur le repérage des jeunes, mettre en place un suivi des jeunes et renforcer la mobilisation du partenariat local).

Rectorat de l'académie de Nantes, 01/09/2015

## INSERTION :

### - [L'instruction 2015 sur le plan de développement du parrainage vient de paraître](#)

Cette instruction s'inscrit dans le cadre du comité interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté de mars 2015. Il est indiqué la construction de plans d'actions régionaux entre tous les acteurs et la création d'une plateforme nationale dématérialisée. Un objectif de doublement des jeunes en parrainage est prévu d'ici à 2017.

Lire l'instruction : [Circulaire parrainage 2015 273t0](#)

Jeunes Destination Entreprise, 22/09/2015

### - [5 000 jeunes supplémentaires devraient entrer dans le dispositif du parrainage d'ici fin 2015](#)

Une instruction de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), datée du 13 août 2015, précise que pour soutenir l'action de développement du parrainage une enveloppe supplémentaire de 1,5 million d'euros est prévue. L'instruction détaille aussi les objectifs de parrainage par région pour le second semestre 2015. Les crédits, délégués en septembre 2015, permettront de faire entrer 5 000 jeunes supplémentaires dans le dispositif. Il s'adresse aux jeunes et adultes rencontrant des difficultés dans l'accès ou le retour à l'emploi en raison de leur situation sociale, de leur origine ethnique, de leur lieu d'habitat, de leur faible niveau de formation, d'absence de réseau de relations pour une introduction auprès des employeurs. Il consiste à faire accompagner individuellement des personnes en recherche d'emploi par des bénévoles disposant d'un réseau professionnel actif afin de tirer profit de leur expérience et de leur réseau professionnel. Le développement du parrainage compte parmi les mesures annoncées lors du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015 : l'objectif fixé étant "que deux fois plus de jeunes en France, et prioritairement dans les quartiers [prioritaires de la ville], puissent être parrainés en 2017", soit "60 000 jeunes", contre "30 000 en 2014".

AEF N°506208 (4 septembre 2015)

### - [Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2014 : des bénéficiaires plus nombreux malgré des recrutements en baisse](#)

413 000 contrats aidés ont débuté en 2014, 338 000 dans le secteur non marchand et 75 000 dans le secteur marchand. Si le nombre de signatures de contrats a baissé de 9,7 % par rapport à 2013, année de très fortes embauches, le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter (+ 20 % en 2014, après + 47 % en 2013) sous l'effet de l'allongement de la durée moyenne des Contrats uniques d'insertion (CUI) signés et du déploiement des emplois d'avenir. Fin décembre 2014, 380 000 personnes étaient salariées en contrat aidé, hors structures d'insertion par l'activité économique. 87 % des nouvelles embauches en CUI ou en emploi d'avenir ont concerné des demandeurs d'emploi de longue durée, des seniors, des bénéficiaires de minima sociaux ou des jeunes peu qualifiés. 41 % des nouvelles embauches ont bénéficié à des jeunes, en baisse de 2 points par rapport à 2013. Le niveau moyen de qualification augmente légèrement, à l'entrée en CUI comme en emploi d'avenir : 49 % des nouveaux bénéficiaires d'un CUI et 25 % des jeunes entrants en emploi d'avenir ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat.

DARES ANALYSES N°064 (septembre 2015) . - 11 p.



- **L'Afpa et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle lancent "Déclic pour l'action" en direction des jeunes sans emploi**

Associant la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et l'Afpa, le dispositif d'insertion expérimental "Déclic pour l'action" vise à accueillir chaque année 2 000 jeunes de 18 à 25 ans - dont un tiers au moins devront être issus de quartiers prioritaires - dans les centres de l'Association pour la formation des adultes afin de les sensibiliser à la découverte des métiers et des entreprises, mais aussi d'héberger ceux en attente d'un logement ou de relogement tout en leur offrant un appui social et un accès à la citoyenneté. Au moment de la rentrée 2015 les centres Afpa achèvent de transmettre leurs candidatures aux services du ministère du Travail pour participer à l'opération (pour sa première année d'expérimentation, deux à trois établissements seront retenus au sein des nouvelles régions qui verront le jour en 2016, soit une quarantaine de centres en tout), les structures d'accompagnement de la jeunesse - Écoles de la deuxième chance, Missions locales, établissement public d'insertion de la Défense -, elles, sont mobilisées pour informer les jeunes qu'elles accompagnent déjà au travers de leurs programmes (Garantie jeunes, Civis...) de l'existence de "Déclic pour l'action" et de communiquer à la DGEFP les dossiers des intéressés. Sur le plan financier, chaque centre Afpa accueillant se verra accordé une dotation de 250 000 euros (soit un forfait de 50 000 euros par jeune). En tout, ce sont 10 millions d'euros qui seront débloqués en 2015 pour financer "Déclic pour l'action". Début 2016, une enquête menée auprès d'un panel des premiers bénéficiaires du dispositif permettra d'obtenir des éléments d'analyse sur son efficacité.

*LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION N°2431 (2 septembre 2015)*

- **Les (nouvelles) aides à la mobilité géographique : un recentrage sur les aides à la recherche d'emploi**

Le remaniement, début 2014, des aides à la mobilité géographique attribuées par Pôle emploi s'est accompagné d'une augmentation du volume d'aides à la recherche d'emploi, tandis que le nombre d'aides à la reprise d'emploi se réduisait sensiblement. Compte tenu de ce recentrage sur les aides à la recherche d'emploi et des nombreuses modifications des conditions d'attribution des aides (notamment sur la durée du contrat de travail) la situation au regard de l'emploi suite à l'obtention d'une aide, varie entre 2013 et 2014. Ainsi, en 2014, la moitié des bénéficiaires d'une aide à la mobilité géographique occupent un emploi six mois après l'obtention de l'aide contre huit sur dix en 2013. Cependant, la situation à six mois varie largement en fonction du type d'aide attribuée : près des trois quarts (73 %) des bénéficiaires d'une aide à la reprise d'emploi occupent un emploi, pour seulement 45 % des bénéficiaires d'aide à la recherche d'emploi. Ce nouveau dispositif, dont les jeunes de moins de 30 ans et les plus diplômés sont les premiers utilisateurs, bénéficie toutefois davantage à des personnes en situation difficile qu'auparavant.

*ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES N°14 (août 2015) . - 12 p.*

**MARCHE DU TRAVAIL :**

- **Amélioration de la situation de l'emploi en Vendée depuis le 2e trimestre 2015**

Selon la Préfecture de Vendée, "l'analyse des différents indicateurs montre une légère amélioration de la situation de l'emploi en Vendée" au 2e trimestre 2015. Ainsi, sur un an, Pôle emploi comptabilise plus de 24 500 offres (+ 2,4 %) et une augmentation du nombre de CDI proposés (+ 8,5 %). Au 2e trimestre 2015, les recrutements en intérim progressent de 8,3 % sur un an, particulièrement du fait du tertiaire, de l'industrie et de l'agro-alimentaire (légère reprise du bâtiment). Par ailleurs, sur les deux premiers mois de la campagne en faveur de l'apprentissage, 608 contrats d'apprentissage ont été signés dans le secteur privé, contre 551 en 2014.

*Préfecture de Vendée, 18/09/2015*

- **Dans l'industrie, le groupement d'employeur Mer et Vie à Saint-Gilles-Croix-de-Vie peine à recruter**

Les 11 et 12 septembre 2015, le groupement d'employeurs Mer et vie à Saint-Gilles-Croix-de-Vie organisait deux journées de recrutement pour l'industrie. Avec 150 entreprises adhérentes et 80 salariés en poste, le groupement est à la recherche d'une vingtaine de futurs salariés. Pour autant, sur la centaine de candidatures reçues, peu répondent vraiment aux critères spécifiques de ces métiers très techniques souffrant d'un déficit d'image. Pour répondre à ses besoins à plus long terme, le groupement est en contact avec un Centre de formation d'apprentis yonnais.

*OUEST-France, 15 septembre 2015*

- **Le nombre d'intérimaires progresse plus vite sur un mois et sur un an qu'en moyenne nationale en juin 2015**

Fin juin 2015, on compte 48 241 intérimaires dans la région des Pays de la Loire, soit 0,8 % de plus qu'un mois auparavant (contre - 0,4 % en moyenne nationale) et 5,6 % de plus qu'un an auparavant (contre + 2,4 % en moyenne nationale). 55 % des emplois intérimaires de la région dépendent de l'industrie. Seul le tertiaire enregistre une baisse de sa population intérimaire sur le mois de juin 2015 (- 2,5 %). Parallèlement, l'industrie enregistre la plus forte hausse (+ 2,4 %). Si les ouvriers forment la plus grande partie des intérimaires (44,8 %), toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une hausse en juin 2015 (jusqu'à + 13,1 % pour les employés et + 15,3 % pour les cadres et les professions intermédiaires). Fin juin 2015, 29 % des intérimaires ont moins de 25 ans alors qu'ils ne représentent que 9 % des actifs occupés. Sur un mois, seule la Loire-Atlantique enregistre une baisse du nombre d'intérimaires (- 2,3 %). Parallèlement, c'est la Vendée qui enregistre la plus forte hausse (+ 4,6 %). Sur un an, tous les départements sont en hausse (jusqu'à + 12,3 % en Vendée).

- **Le marché du travail : publication - Juillet 2015 - Pays de la Loire**

Après la diminution observée le mois dernier, la demande d'emploi de catégorie A se stabilise en juillet en Pays de la Loire, en données CVS : - 0,0 % (soit 30 personnes de moins). Ainsi, à fin juillet 176 241 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A. La situation régionale est légèrement moins bien orientée qu'au niveau national où la demande d'emploi diminue de - 0,1 %.

Ce mois-ci, la situation sur le marché du travail régional est plus favorable à la demande d'emploi féminine (- 0,2%) que masculine (+ 0,1%). Les jeunes demandeurs d'emploi voient leur nombre diminuer de - 0,7 %. La catégorie des demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans enregistre également une baisse de - 0,3 %. La demande d'emploi des 50 ans et plus est la seule à progresser avec + 1,2% sur juillet 2015.

Deux groupes de département se forment. D'un côté, la Loire-Atlantique (- 0,5 %) et la Vendée (- 0,4 %) sont mieux orientés que la moyenne régionale. De l'autre côté, le Maine-et-Loire (+ 0,2 %), la Mayenne (+ 0,9 %) et la Sarthe (+ 0,9 %) affichent une progression de leur demande d'emploi catégorie A.

Sur un an, la demande d'emploi de catégorie A est en hausse en Pays de la Loire (+ 5 %). La situation régionale est supérieure à la moyenne nationale (+ 3,9 %).

En intégrant l'activité réduite, 311 272 personnes sont inscrites à Pôle emploi Pays de la Loire. On enregistre une légère diminution de la demande d'emploi régionale (catégories A, B, C) au cours du mois de juillet 2015 (- 0,1 %) soit 380 personnes en moins, cette situation est mieux orientée qu'au niveau national (+ 0,3 % soit 15 100 personnes en plus).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL PUBLICATION (juillet 2015)

**LEGISLATION :**

- **Un arrêté définit les missions et l'organisation du service militaire volontaire**

L'arrêté du 30 juillet 2015 portant missions et organisation du Service militaire volontaire (SMV) a été publié au Journal officiel du 30 août 2015. Le SMV a pour but de dispenser à des volontaires stagiaires une formation militaire, une formation civique et morale ainsi qu'une formation professionnelle. Il est institué à titre expérimental à compter du 1er septembre 2015 et pour une durée maximale de vingt-quatre mois. Les volontaires stagiaires peuvent effectuer une ou plusieurs périodes de stage. Ces formations peuvent être réalisées en partenariat avec l'Établissement public d'insertion de la défense (Épide), des collectivités territoriales ou leurs groupements, des ministères, des entreprises ou d'autres organismes chargés de l'insertion professionnelle. Elles font l'objet de conventions. À l'issue du volontariat, il est délivré un certificat d'aptitude personnelle à l'insertion attestant de l'acquisition par le volontaire stagiaire d'un ensemble de savoirs théoriques, mis en pratique tant dans les formations militaire que professionnelle, civique et morale.

AEF N°505953 (31 août 2015)

**METIERS :**

- **Les vidéos métiers de la semaine**

Ils sont peintre en bâtiment, dessinateur mécanique, monteuse câbleuse, ce sont les dernières vidéos mises en ligne. Ils et elle vous invitent à partager leur quotidien et à aimer leur « Beau travail ! ». « Beau Travail ! », c'est un programme sur l'emploi et les métiers qui recrutent ! initié par le Medef.



Chaque semaine, sur [Orientation-paysdelaloire](http://Orientation-paysdelaloire), trois nouvelles vidéos à découvrir !



- Découvrez la page Facebook qui réunit services et infos pour les 15-30 ans des Pays de la Loire.  
<https://www.facebook.com/Pack1530>



### CHALLANS

**Voyage-en-car.com. Un site pour planifier de A à Z ses déplacements.** Après avoir créé voyager-en-car.com, plateforme d'informations à destination des autocaristes, référencant plus de 2 000 partenaires et 200 circuits clé en main, le groupe FLP, dirigé par Franck Le Péculier et Sébastien Guillaud, s'apprête à mettre en ligne son nouvel outil : voyage-en-car.com, un site de réservation de trajets. Le groupe FLP emploie 25 personnes dans ces différentes sociétés (Logicar France, OD Tour, Régie Tourisme, A Travers le monde), dont une quinzaine au siège de Challans, pour un CA global de 2,3 ME. (SAN MARTIN Didier, *Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°340, 07/2015 p.30*)

### FALLERON

**Marc Helloco, un homme Averty en vaut deux.** Il est le 123e lauréat soutenu par le Réseau Entreprendre Vendée. Au début de l'année, il vient de reprendre la menuiserie Averty. Après le renouvellement du parc informatique, l'entreprise investit dans de nouvelles machines et la formation de ses salariés (27 actuellement). ( *Courrier Vendéen (Le) 27/08/15 p.18* )

### L'ILE-D'OLONNE

**Les Vignobles Michon se lancent dans l'oenotourisme** Les vignobles Michon investissent 850 000 euros dans un nouveau chai de 600 m<sup>2</sup>, qui aura aussi une vocation touristique. Converti à la biodynamie, la PME souhaite développer l'oenotourisme pour le grand public et les professionnels du vin (sommeliers, restaurateurs). La PME (5 salariés) produit 20 hectolitres en moyenne par an, et réalise 30% de son CA à l'international. Pour cet investissement, les vignobles Michon ont ouvert le capital aux fonds K@Vendée et Idee à hauteur de 220 000 euros. ( *Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 21/09/15* )

### L'ILE-D'YEU

**Quand l'Europe s'intéresse à l'île d'Yeu.** Le CESE (Conseil économique et social européen) a émis des recommandations visant à inciter l'Europe à prendre en compte les particularités insulaires dans l'élaboration des politiques. Dans le cadre du projet "Smart Islands", il a décidé d'aller à la rencontre de six îles européennes, dont l'île d'Yeu. Des membres du CESE ont ainsi rencontré, les 10 et 11 septembre, des élus de l'île d'Yeu, qui ont présenté les difficultés, mais aussi les atouts de l'île. ( *Courrier Vendéen (Le) 17/09/15* )

### LES SABLES-D'OLONNE

**Le cata de luxe et la renaissance de Privilège** Le chantier sablais mettait hier à l'eau un voilier de 24 mètres, d'une valeur de 4 ME. Trois ans après la reprise de la marque créée par Philippe Jeantot, les commandes affluent, et en particulier à l'export : Espagne, Italie, Europe du Nord. En proposant des bateaux de 15 à 30 mètres, Privilège répond à une vraie demande du marché. (MARIN Matthieu, *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 23/09/15* )

**De nouveaux locaux commerciaux avenue de Gaulle.** Il y a un an, le magasin les Vergers de Vendée était victime d'un incendie détruisant la totalité du bâtiment. La structure, rasée et en cours de reconstruction, accueillera un nouvel ensemble commercial qui sera livré en janvier prochain. Il comportera plusieurs lots de différentes surfaces, commercialisés par Vrignon Immobilier. (TRAVERS Marion, *Sables Vendée Journal (Les) 17/09/15* )

**Océa. Un yacht en commande et deux nouvelles gammes en développement;** Présent sur le secteur du yachting depuis 2002, le chantier Ocea fait partie des rares acteurs français à proposer des bateaux conçus à l'unité. Avec deux nouvelles gammes à son catalogue, le chantier reste fidèle à un concept de "bateau de haute mer avec une capacité transatlantique, tout en proposant un look élégant". (LE PROVOST Jean-Marie, *Marin (Le) n°HS, 04/09/15 p.41* )

### NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

**N'O : une bière estampillée Noirmoutier** Créée par François Nicoux et Eric Frioux et fabriquée depuis juillet à la Guérinière, la bière bio N'O est distribuée dans les bars de l'île de Noirmoutier. ( *Courrier Vendéen (Le) 17/09/15* )

### C.C. DE L'ILE DE NOIRMOUTIER

**Un site dédié aux professionnels insulaires** Bref. Face aux bouleversements des marchés que génèrent les achats en ligne, la communauté de communes prend le problème à bras-le-corps en s'engageant dans la révolution numérique. Internet étant devenu un moyen de communication et un outil économique incontournable, un site dédié aux professionnels noirmoutiers va être créé. Par ce biais, la communauté de communes, Île de Noirmoutier, veut apporter aux professionnels de l'île ce nouveau moyen de communication pour accompagner et accentuer leur développement économique et renforcer leur visibilité et leur attractivité. [www.achetezurnoirmoutier.fr](http://www.achetezurnoirmoutier.fr) ( *Ouest France Edition Challans Saint Gilles 15/09/15* )

## OLONNE-SUR-MER

**Domitys proposera 124 logements à Olonne-sur-Mer.** Une nouvelle structure pour seniors ouvrira ses portes à la fin 2018, à l'angle de la rue Charles de Gaulle et de la rue du docteur Laennec. La future résidence Domitys proposera 124 appartements en résidence services seniors et trente autres logements. Le projet prévoit également la création de plusieurs commerces de proximité. ( *Sables Vendée Journal (Les) 20/08/15 p.9* )

## SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

**Gendreau seul actionnaire de Confiseur de la mer** Co-fondateur de la société, plus connue sous le nom de sa marque La Perle des dieux, Philippe Gendreau vient de racheter la totalité du capital. Créée en 2005, Confiseur de la mer s'appuie sur des boutiques en propre, une distribution en épicerie fine et le canal internet. Dix ans plus tard, la PME emploie une vingtaine de salariés et réalise 3ME de chiffre d'affaires. ( *Lettre API (La) n°1069, 17/09/15 p.9* )

## SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

**Bénéteau. Bruno Cathelinais quitte la présidence du directoire du groupe.** Le groupe Bénéteau, numéro un mondial des voiliers de plaisance, s'est séparé le 28 juillet dernier de Bruno Cathelinais, président du directoire depuis 2005, qui sera remplacé dans cette fonction par Hervé Gastinel, directeur général de la division Bateaux et membre du directoire. Deux ans avant la date prévue, Bruno Cathelinais (58 ans) quitte donc le groupe dans lequel il était entré en 1989 comme directeur financier. Il avait ensuite organisé en 1995 la fusion entre Bénéteau et Jeanneau, avant de prendre en 2005 la présidence du directoire du groupe vendéen, contrôlé à 54 % par la famille Roux. ( *Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 24/08/15* )

## SAINT-JEAN-DE-MONTS

**La Mie Câline : déjà 30 ans pour l'aventure familiale** L'année 2015 marque les 30 ans de la Mie Câline. André Barreateau, président fondateur, raconte cette aventure familiale. Interview de David Giraudeau, directeur général de Monts Fournil, franchiseur et fabricant pour le réseau des 220 magasins la Mie Câline. 260 salariés sont employés sur le site de production, 150 dans le réseau des filiales et plus de 2 000 personnes sous la bannière la Mie Câline. Le groupe a souhaité développer la transmission de son savoir-faire industriel. "Nous accompagnons divers partenaires dans des pays émergents". ( *Ouest France Edition Les Sables 23/09/15* )

**L'entreprise SARL Digimonts fête ses quarante ans.** L'entreprise de plomberie, pose d'antennes et vente et SAV d'électroménager, emploie aujourd'hui 18 personnes. Faisant le pari de la proximité avec ses clients, Richard Pohardy, son dirigeant, fête avec ses salariés, les 40 ans de l'entreprise et prévoit un réaménagement du magasin à l'automne. Il invite tous ses clients à une compétition de golf, le 6 septembre. ( *Ouest France Edition Les Sables 07/07/15 p.17* )

**Les jeunes ont de l'avenir à la Mie Câline.** La boulangerie industrielle et le conseil national des missions locales (CNML) ont un objectif : favoriser l'emploi des jeunes. Une convention a été signée entre la Mission locale et la Mie Câline. Grâce à son centre de formation, l'enseigne permet aux jeunes d'intégrer les valeurs de l'entreprise et d'évoluer au sein du groupe. ( *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/07/15 p.8 Voir aussi Le Courrier Vendéen 09/07/15 p.38* )

## SAINTE-FOY

**Deux vendéens inventent la fontaine à eau écolo.** Le camping de la Garangeoire a inauguré le FontEko, un prototype de fontaine à eau moderne et écologique publique, imaginé par deux entrepreneurs : Alessio Romeo et Lucien Kerisit, créateurs de la société Ekoverde à Sainte Foy. Ce procédé permet de valoriser l'eau du robinet en la microfiltrant et l'affinant. ( *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 07/07/15 p.9* )

## **INFOS TERRITOIRE** *(source : CCI Vendée)*



## ECONOMIE/CONJONCTURE

**6 000 entreprises du numérique dans la région** Bref. Six mille entreprises régionales travaillent dans le secteur du numérique, pour 33 425 emplois et 3,4 % des effectifs salariés marchands. Avec ce chiffre, la région se situe au quatrième rang national du secteur. ( *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 21/09/15* )

**"Plus la croissance d'avant la crise".** Christophe Parreau, directeur de l'OESTV, observe une situation économique vendéenne stable, voire en légère hausse pour certains secteurs. Par contre, le secteur de la construction reste dans une situation préoccupante. ( *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 10/07/15 p.8* )



## ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

**La filière solaire cherche à redorer son image** Atlansun est un « cluster », un réseau d'entreprises consacré à la filière énergie solaire en Pays de la Loire. Il regroupe environ soixante dix membres, soit une cinquantaine d'entreprises sur les cent cinquante de la région spécialisées dans le solaire thermique ou le solaire photovoltaïque. Plus une vingtaine de laboratoires, collectivités, financeurs... Créé il y a deux ans, Atlansun veut aujourd'hui redynamiser un secteur en récession après avoir eu le vent en poupe. Illustration concrète : Eraole, projet vendéen d'avion sans empreinte carbone. (DELVAUD Jean, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 21/09/15 p.5 )

**Une centrale photovoltaïque géante au Poiré sur Vie.** Portée par Vendée énergie, elle sera, d'ici huit mois, la plus importante centrale photovoltaïque au sol du Grand Ouest. Son système de suivi du soleil permettra un rendement élevé. (HAUBRY Claire, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/07/15 p.8 Voir aussi Le Journal du Pays Yonnais 09/07/15 p.8 )

## GESTION/FINANCES

**Des dirigeants d'entreprises réunis autour d'un expert** Mardi 15 septembre, Jean-Eric Noublanche, dirigeant de Serta et président d'APM Vendée 2, a invité vingt dirigeants vendéens, au restaurant Cayola, pour écouter les conseils de Christophe Caupenne, expert en gestion de crise et négociation. L'Association progrès du management (APM) regroupe des dirigeants d'entreprises ayant au minimum dix employés, et qui s'engagent à se perfectionner, afin de faire progresser durablement leurs entreprises. Il existe 350 clubs en France dont cinq en Vendée, soit cent chefs d'entreprises. ( Ouest France Edition Les Sables 18/09/15 )

**K@Vendée : 870 000 euros au capital des PME.** Bref. Piloté par la CCI de la Vendée et l'UIMV, le fonds K@Vendée aide les PME à financer leur développement via une participation au capital. En 2015, cinq entreprises\* ont ainsi obtenu un montant global de 870 000 euros. Via l'effet de levier, elles ont pu capter plus de 9 ME de financements complémentaires. Depuis 2009, 45 PME vendéennes ont récolté plus de 7 ME de capital. \*Deslandes Moreau, Transports Fontan, Saveurs et Nature, Vignobles Michon et Ambulances Côte de lumière. ( Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°340, 07/2015 p.6 )

**Loire-Atlantique / Vendée. Les 100 patrons qui vont faire bouger la France.** Les journalistes du Journal des entreprises ont sélectionné les 100 dirigeants qui vont faire bouger la France. Parmi eux : Paul-Henri Dubreuil, Nicolas de Villiers,... [www.lejournaldesentreprises.com](http://www.lejournaldesentreprises.com) ( Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°340, 07/2015 p.5 )

## RELATIONS INTERNATIONALES

**Pourquoi ils rapatrient leurs productions dans la région.** Problème de qualité, manque de réactivité, volonté d'afficher du "Made in France"... Plusieurs PME\* ont récemment rapatrié leurs productions des pays à bas coût vers les Pays de la Loire. Epiphénomène ou réelle tendance ? \*SteamOne (Aizenay), Bellier automobiles (Talmont St Hilaire), EGT Partners (La Châtaigneraie), pour la Vendée. ( Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°340, 07/2015 p.3 )

## TRAVAIL/EMPLOI/FORMATION

**Malgré le chômage, des emplois sans candidats** Entretien avec Marc Breffeil, directeur du groupement d'employeurs Mer et Vie. Le groupement d'employeurs compte 150 entreprises adhérentes et actuellement 80 salariés en postes. Il vient d'organiser deux journées de recrutement pour l'industrie, mais s'il existe des postes, peu de gens y sont formés. ( Ouest France Edition Challans Saint Gilles 15/09/15 )

**Groupement d'employeurs : nouveau nom, nouveau logo.** Le groupement d'employeurs de Noirmoutier, dirigé par Karine Charvillat, devient le groupement d'employeurs du Nord Ouest Vendée, Genov. Il adopte également un nouveau logo. [www.ge-nov.fr](http://www.ge-nov.fr) ( Courrier Vendéen (Le) 17/09/15 )

**L'industrie à la recherche de personnel qualifié** Le groupement d'employeur Mer et Vie qui compte 150 entreprises adhérentes dans le canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et les secteurs limitrophes, organise une journée de recrutement les 11 et 12 septembre. Une cinquantaine de postes sont à pourvoir dans les métiers de l'industrie. ( Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 29/08/15 p.16 Voir aussi Les Sables Vendée Journal 03/09/15 p.35 )

**Deux entreprises rejoignent la fondation Réussir Vendée.** Le cabinet Chesneau et le Crédit Agricole ont rejoint la Fondation Réussir Vendée, initiée en 2010 par Patrick Padiou, regroupant aujourd'hui, 37 entreprises adhérentes sur le secteur de Montaigu. Cette fondation mène des actions d'orientation et de préparation à la vie professionnelle, pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Depuis sa création, la fondation a permis d'offrir, en collaboration avec les équipes de formation des apprentis d'Auteuil, 243 stages en entreprises pour 91 stagiaires. ( Ouest France Edition Montaigu-Les Herbiers 06/07/15 p.11 )

**Création d'un service public de l'emploi de proximité.** Afin de faire baisser durablement le chômage sur le littoral, les services de l'Etat, avec les partenaires locaux, mènent une action innovante, se traduisant par un soutien aux entreprises, l'accompagnement de leurs salariés, afin de faire face aux mutations économiques, l'optimisation des périodes de sous-activité, le transfert des emplois et des compétences, et enfin l'intervention auprès des demandeurs d'emploi pour faciliter leur retour à l'emploi. 23 actions seront mises en place sur le littoral vendéen, sur trois ans, et vise plusieurs secteurs d'activités. ( Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/07/15 p.17 )

## TOURISME/LOISIRS

**Tourisme : l'été 2015 a dépassé les espérances** Selon l'enquête réalisée par Vendée expansion auprès de 400 professionnels, 78 % des acteurs touristiques se déclarent satisfaits de la saison. Seuls bémols, la consommation, avec des budgets serrés, recule notamment dans les campings, et la clientèle étrangère boude. Vendée expansion insiste sur la nécessité de maintenir les investissements afin de rester attractif, et va également relancer une campagne de promotion autour de « l'Été indien » afin de relancer l'arrière-saison. (BOUDARD Jean-Marcel, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 03/09/15 )

## COMMERCE/SERVICE/ARTISANAT

**Immobilier en Vendée : le sourire revient.** 20 à 25 % de plus sur le volume des ventes au premier semestre dans le département : l'immobilier vendéen voit enfin le bout du tunnel. Les 87 adhérents\* de la FNAIM Vendée captent environ un tiers des marchés (ventes, locations annuelles et saisonnières) en Vendée. \*109 agences, soit 450 collaborateurs qui réalisent notamment plus de 3 500 transactions ventes par an. Données chiffrées. (DUBILLOT Thierry, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 15/09/15 p.8 )

## PECHE/AGRICULTURE

**Éolien : « Les professionnels pas écoutés »** Les pêcheurs vendéens regrettent le peu de concertation et restent hostiles à de nouveaux projets sans retour d'expérience. « Aucune discussion préalable avec les pêcheurs ne s'est réellement tenue, ne relatant ni ne conservant les propos tenus par les marins », regrette José Jouneau. ( Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 16/09/15 Voir aussi Les Sables Vendée Journal 17/09/2015 )

## INDUSTRIE/INNOVATION

**L'Ifsttar ouvre ses portes aux entreprises** L'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux a lancé un appel aux entreprises et chercheurs européens, pour les accueillir sur son site à Bouguenais. L'Ifsttar est doté d'équipements scientifiques remarquables et uniques. Plusieurs projets prometteurs y ont vu le jour à l'image d'Algoroute, une alternative au bitume par valorisation de résidus de micro-algues. (DEFAWE Jean-Philippe, Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le) 25/09/15 p.45 )